

## Questions orales

## LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

LE FORAGE HIVERNAL SUR LES GRANDS BANCS—LA DISPONIBILITÉ D'HELICOPTÈRES DE SAUVETAGE

**L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, il y a eu une étude d'effectuée à l'initiative du Conseil du Trésor. Elle a effectivement constaté que la classification erronée d'un échantillon de 500 postes posait un problème. Mais il ne s'ensuit pas qu'il faille extrapoler cela à l'ensemble de la Fonction publique, ce qui est la conclusion exacte de l'honorable député. C'est là la deuxième étude du genre. La première a été effectuée en 1978. Des correctifs avaient alors été apportés, et l'étude récente fait voir qu'il y a d'autres mesures à prendre.

Le Conseil du Trésor a déjà approché les ministères au sujet des cas visés de classification erronée, pour qu'ils y portent remède. Nous étudions d'autres solutions. Lorsqu'ils auront été examinés par mes collègues du Conseil du Trésor, j'aurai, j'espère des décisions positives à annoncer.

**M. Huntington:** Monsieur le Président, il y a lieu d'observer que selon le rapport, les statistiques sont exactes à 4.5 p. 100 près dans 95 p. 100 des cas.

## LES RAPPORTS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

**L'hon. Ron Huntington (Capilano):** Monsieur le Président, puis-je demander au ministre ce qui a été fait pour remédier à cette enflure de la classification? Qu'est-ce qu'on a fait pour donner suite au rapport de 1983 du vérificateur général à ce sujet, et qu'est-ce qu'on a fait au sujet de son rapport de 1982 dans lequel il disait que l'analyse et l'évaluation des performances laissaient à désirer dans la Fonction publique? Le problème est-il dû à la façon de se comporter au sein du système, ou au fait que les chefs libéraux ne mettent pas en pratique ce qu'ils prêchent?

**L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, je commencerai par répondre à un argument invoqué par l'honorable député dans sa première question. On me dit que l'étude en question concerne des postes qui avaient été en grande partie classés avant le programme des six et cinq. Cette étude ne fait pas état d'un problème qui se serait manifesté après l'adoption du programme des six et cinq.

En ce qui concerne les mesures correctives, j'ai déjà dit qu'à la suite de cette étude on envisageait d'adopter de nouvelles mesures qui viendraient s'ajouter à celles qui ont été prises après 1978 et j'espère les appliquer très bientôt. Les cas précis de classification erronée sont en voie de correction dans les divers ministères.

Sur l'observation de l'honorable député concernant le rapport du vérificateur général, il y a lieu de souligner que dans 96 p. 100 des cas à peu près, la classification s'effectue au sein des ministères et par eux. Pourtant, dans son rapport, le vérificateur général affirme qu'il y aurait lieu de laisser tomber beaucoup de nos systèmes de contrôle central, en déléguant plus d'autorité aux ministères. Je pense que les députés, et mon honorable collègue en particulier qui comme moi se préoccupe beaucoup de ces questions, devraient réfléchir à deux fois avant de prendre au sérieux des recommandations de ce genre, étant donné les problèmes que le Conseil du Trésor a constatés à la suite de cette initiative.

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre sait que l'interdiction du forage hivernal sur les Grands bancs, imposée par le gouvernement de Terre-Neuve, prend effet aujourd'hui. Il sait également que l'entrée en vigueur de cette interdiction avait été différée pour laisser au ministre le temps de répondre à la demande du gouvernement de Terre-Neuve qui voulait que l'on installe une base d'hélicoptères de recherche et de sauvetage à Saint-Jean ou Argentinia. Le ministre a-t-il l'intention de demander à son collègue, le ministre de la Défense, de déployer des hélicoptères de recherche et de sauvetage à Saint-Jean ou Argentinia ou préfère-t-il respecter l'interdiction du forage hivernal? J'espère qu'il n'a pas l'intention de continuer à jouer à la roulette russe avec la vie de centaines de travailleurs en mer.

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je voudrais rappeler au député que des entretiens ont eu lieu l'automne dernier entre les représentants de différents ministères fédéraux, du gouvernement provincial et de l'industrie. Ceux-ci ont mis sur pied de nouveaux plans concernant la sécurité ainsi que les opérations de recherche et de sauvetage. A cette époque, nous sommes parvenus à un accord, des instructions ont été données et il existe des plans.

Le ministre de la Défense nationale, qui est responsable de la recherche et du sauvetage, m'a fait savoir que d'après les responsables de ce domaine, les services disponibles sont aussi bons que possible. L'industrie et différents représentants de ministères ont accepté les plans à l'automne dernier. Les installations de recherche et de sauvetage sont supérieures cette année à ce qu'elles étaient l'an dernier, tout comme les conditions de sécurité sur les plates-formes.

● (1440)

Si le ministre provincial veut donner des ordres et proférer des menaces, libre à lui. Tout le monde sait qu'il est dangereux de s'aventurer en mer. Nous pouvons soit interdire le forage et la pêche, soit vivre avec cette réalité. Lorsque l'on va en mer, il y a toujours des risques. Nous faisons en sorte que ces risques soient aussi limités que possible. On m'a dit que les services de recherche et de sauvetage avaient été améliorés. Les gens qui sont sur les plates-formes peuvent y rester s'ils le désirent. S'ils veulent obéir aux ordres capricieux du ministre provincial c'est leur responsabilité.

**M. McGrath:** Le ministre est très mal informé et il joue avec la vie de ces travailleurs à des fins politiques; voilà les faits.

ON DEMANDE L'ENVOI D'HELICOPTÈRES À SAINT-JEAN (TERRE-NEUVE)

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale et relève de sa compétence hiérarchique. Hier, un comité interprofessionnel de Terre-Neuve chargé d'étudier la portée sociale de la mise en valeur de nos richesses naturelles a demandé par télex au ministre l'envoi de nouveaux hélicoptères de recherche et de sauvetage à Saint-Jean, tout au moins de